



Avignon, le 25 février 2011

L'inspecteur d'académie
directeur des services départementaux
de l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



11 rue de la République
13100 AIX-EN-PROVENCE

INSPECTION ACADEMIQUE DE VAUCLUSE

Conseiller Technique **seconde**
degré **EPS**

Objet : Epreuves ponctuelles en Education Physique et Sportive – session 2011.

J'ai l'honneur de vous faire connaître le calendrier des épreuves susvisées :

➤ Baccalauréats général, technologique et professionnel :

Epreuves facultatives : les 11, 12 et 14 avril 2011 (repli en cas d'intempéries : 14 avril 2011).

Epreuves obligatoires : les 2, 3, 5 et 6 mai 2011 (repli en cas d'intempéries : 6 mai 2011).

➤ Certificat d'Aptitude Professionnelle et Brevet d'Etude Professionnelle :

Epreuves obligatoires : les 3, 5 et 6 mai 2011 (repli en cas d'intempéries : 6 mai 2011).

➤ Baccalauréats, CAP et BEP, épreuves adaptées aux incapacités partielles :

Epreuves obligatoires : le 3 mai 2011.

Les membres de jury convoqués pour les épreuves ponctuelles sont choisis parmi :

- les enseignants des collèges publics et privés, si possible dans les spécialités exprimées auprès de nos services ;
- les enseignants exerçant en lycées et lycées professionnels, en tenant compte des dates des contrôles en cours de formation transmises à l'inspection académique, des dates éventuellement de fin d'année (calendrier UNSS) et des spécialités exprimées ;
- la proximité des établissements avec le site d'examen a été prise en compte lorsque c'était possible.

Vous pouvez consulter en pièce jointe les tableaux des sites retenus détaillés par date.

Je souhaite vivement que ces informations vous permettent d'anticiper les modifications que va entraîner la présence dans ces jurys de vos professeurs d'EPS. Les différentes convocations leur parviendront sous votre couvert pendant le mois de mars, elles seront établies par l'IA 84 pour les jurys des différents Baccalauréats, par l'IA 13 pour les jurys CAP-BEP.

Je vous rappelle qu'aux termes du décret du 17 décembre 1933, la participation aux examens est une charge d'emploi et une obligation liée à la fonction enseignante. Elle est **prioritaire** sur toute autre activité. **Aucune dérogation** ne sera acceptée. Seule une raison de force majeure pourra être retenue comme impossibilité d'assurer ces missions. En tout état de cause, elle devra m'être signalée immédiatement par écrit, sous couvert du chef d'établissement.

Je vous remercie pour votre implication personnelle dans la mise en œuvre de cette mission de service public.




Bernard LELOUCH

PJ – calendrier des épreuves, détail des sites par date

**PLANNING DES EPREUVES PONCTUELLES D'E.P.S.
BACCALAUREAT et CAP-BEP OBLIGATOIRE - Centre : VAUCLUSE - SESSION 2011**

APSA	Jour/date Sites sportifs	Lundi 2 mai		Mardi 3 mai		jeudi 5 mai		Vendredi 6 mai	
		Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
BASKET-BALL	Gymnase PRADAYROL collège LOU VIGNARES Route de St-Saturnin 84270 VEDENE 04 90 23 38 08								
site								7 h à 12 h	14h à 17h
jurys								7h30 à 12h	14h à 17h
candidats								8h à 12h	14h à 16h
SAUVETAGE	Piscine REYNE (MISTRAL) rue Velouterie 84000 AVIGNON 04 90 86 23 13								
site				7h30 à 12h					
jurys				7h30 à 12h					
candidats				8h à 12h					
Gymnastique	Gymnase GENICOUD 18 Av du Blanchissage 84000 AVIGNON 04 90 85 95 20								
site				8h à 17h		8h à 17h			
jurys				8h à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h		
candidats				8h30 à 12h	14h30 à 17h	8h30 à 12h	14h30 à 17h		
Tennis de table Jury 1	Gymnase St Chamand Av. Elsa Triolet 84000 AVIGNON 04 90 87 01 28								
site				8h à 16h		8h à 16h			
jurys				8h à 16h		8h à 16h			
candidats				8h30 à 12h30	13h30 à 15h30	8h30 à 12h30	13h30 à 15h30		
Tennis de table Jury 2	Gymnase LA MARTELLE collège TAVAN 84140 MONTFAVET 04 90 32 26 93								
site				8h à 16h		8h à 18h00			
jurys				8h à 16h		8h à 18h00			
candidats				8h30 à 12h30	13h30 à 15h30	8h30 à 12h30	13h30 à 17h30		
Badminton	Gymnase clg J.BRUNET 2 rue R. SCHUMAN 84000 AVIGNON 04 90 82 21 95								
site		7h30 à 16h00		7h30 à 16h00		7h30 à 18h00		7h30 à 16h00	
jurys		8h à 16h00		8h à 16h00		8h à 18h00		8h à 16h00	
candidats		8h30 à 12h30	13h30 à 15h30	8h30 à 12h30	13h30 à 15h30	8h30 à 12h30	13h30 à 17h30	8h30 à 12h30	13h30 à 15h30
Athlétisme (3 x 500) - Jury 1	Stade de Coubertin collège Jules Verne 8 avenue de Coubertin 84310 LE PONTET 04 90 03 15 77							<i>Repli</i>	<i>Repli</i>
site				8h à 16h		8h à 17h		8h à 17h	
jurys				8h à 12h	13h30 à 16h	8h à 12h	13h30 à 17h	8h à 12h	13h30 à 17h
candidats				8h30 à 12h	13h30 à 15h30	8h30 à 12h	13h30 à 16h30	8h30 à 12h	13h30 à 16h30
Athlétisme (3 x 500) Jury 2	Stade LA MARTELLE collège TAVAN 84140 MONTFAVET 04 90 32 26 93							<i>Repli</i>	<i>Repli</i>
site				8h à 17h		8h à 17h		8h à 17h	
jurys				8h à 12h	13h30 à 17h	8h à 12h	13h30 à 17h	8h à 12h	13h30 à 17h
candidats				8h30 à 12h	13h30 à 16h30	8h30 à 12h	13h30 à 16h30	8h30 à 12h	13h30 à 16h30
Athlétisme (3 x 500) Jury 3	Stade GILLARDEAUX 12 route de Tarascoin 84000 AVIGNON 04 90 87 04 82							<i>Repli</i>	<i>Repli</i>
site				8h à 12h		8h à 17h		8h à 17h	
jurys				8h à 12h		8h à 12h	13h30 à 17h	8h à 12h	13h30 à 17h
candidats				8h30 à 12h		8h30 à 12h	13h30 à 16h30	8h30 à 12h	13h30 à 16h30
Epreuve adaptée natation	Piscine REYNE (MISTRAL) rue Velouterie 84000 AVIGNON 04 90 86 23 13								
site					14h à 17h				
jurys					14h à 17h				
candidats					14h à 17h				
Epreuve adaptée ASDEP	Dojo du gymnase LA MARTELLE collège TAVAN 84140 MONTFAVET 04 90 32 26 93								
site					13h30 à 17h				
jurys					13h30 à 17h				
candidats					14h à 17h				

DEMI-FOND - 3 X 500 mètres - en cas d'intempéries une session de repli a été fixée le vendredi 6 mai 2011

TENNIS DE TABLE - pour l'épreuve se déroulant au GYMNASSE ST CHAMAND il convient de mettre en place l'ensemble des tables du site

SAUVETAGE - il convient de mettre à disposition les matériels suivants: mannequin le plus léger dont la piscine dispose, obstacles en immersion

**BACCALAUREAT 2011 - EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
PLANNING DES EPREUVES PONCTUELLES FACULTATIVES
CENTRES D'EXAMEN DE VAUCLUSE**

APSA	SITE SPORTIF	Lundi 11 avril		Mardi 12 avril		Jeudi 14 avril	
		Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
BASKET-BALL	Gymnase PRADAYROL Route de St-Saturnin 84270 VEDENE 04 90 23 38 08						
site		7h à 17h		7h à 13h		7h à 13h	
jury		7h30 à 17h		7h30 à 13h		7h30 à 13h	
candidats		8h à 12h	14h à 16h	8h à 12h		8h à 12h	
NATATION	Piscine Jean CLEMENT Chemin de la Martelle 84140 MONTFAVET 04 90 31 38 73						
site		7h30 à 12h	14h à 17h				
jury		7h30 à 12h	14h à 17h				
candidats		8h à 12h	14h à 17h				
DANSE	Gymnase clg ST-EXUPERY Chemin de la Roquette 84370 BEDARRIDES 04 90 33 18 57						
site		8h à 17h 15		7h30 à 17h 15		7h30 à 17h 15	
jury		8h à 17h 15		7h30 à 17h 15		7h30 à 17h 15	
candidats		10h30 à 12h30	14h à 17h15	7h30 à 12h30	14h à 17h15	7h30 à 12h30	14h à 17h15
ESCALADE	Gymnase clg/lyc MISTRAL 37 rue d'Annanelle 84023 AVIGNON 04 90 80 45 00						
site		9h à 17h		8h à 17h		8h à 17h	
jury		9h à 17h		8h à 17h		8h à 17h	
candidats		<i>non convoqués</i>		8h à 12h	13h à 17h	8h à 12h	13h à 17h
2 x 150 m HAIES	Stade GILLARDEAUX 12 route de Tarascoin 84000 AVIGNON 04 90 87 04 82					REPLI	
site		8h à 17h		8h à 12h		8h à 17h	
jury		8h à 17h		8h30 à 12h		8h à 17h	
candidats		9h à 12h	14h à 17h	9h à 12h		9h à 12h	14h à 17h
JUDO	LA PLAINE SPORTIVE Chemin Lucette 84700 SORGUES 04 90 83 19 47						
site		8h à 17h		8h à 12h			
jury		8h à 17h		8h à 12h			
candidats		8h30 à 12h	14h à 17h	8h30 à 12h			

**PLANNING DES EPREUVES PONCTUELLES D'E.P.S.
BACCALAUREAT et CAP-BEP OBLIGATOIRE - Centre : VAUCLUSE - SESSION 2011**

APSA	Jour/date Sites sportifs	Lundi 2 mai		Mardi 3 mai		jeudi 5 mai		Vendredi 6 mai	
		Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
BASKET-BALL	Gymnase PRADAYROL collège LOU VIGNARES Route de St-Saturnin 84270 VEDENE 04 90 23 38 08								
site								7 h à 12 h	14h à 17h
jurys								7h30 à 12h	14h à 17h
candidats								8h à 12h	14h à 16h
SAUVETAGE	Piscine REYNE (MISTRAL) rue Velouterie 84000 AVIGNON 04 90 86 23 13								
site				7h30 à 12h					
jurys				7h30 à 12h					
candidats				8h à 12h					
Gymnastique	Gymnase GENICOUD 18 Av du Blanchissage 84000 AVIGNON 04 90 85 95 20								
site				8h à 17h		8h à 17h			
jurys				8h à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h		
candidats				8h30 à 12h	14h30 à 17h	8h30 à 12h	14h30 à 17h		
Tennis de table Jury 1	Gymnase St Chamand Av. Elsa Triolet 84000 AVIGNON 04 90 87 01 28								
site				8h à 16h		8h à 16h			
jurys				8h à 16h		8h à 16h			
candidats				8h30 à 12h30	13h30 à 15h30	8h30 à 12h30	13h30 à 15h30		
Tennis de table Jury 2	Gymnase LA MARTELLE collège TAVAN 84140 MONTFAVET 04 90 32 26 93								
site				8h à 16h		8h à 18h00			
jurys				8h à 16h		8h à 18h00			
candidats				8h30 à 12h30	13h30 à 15h30	8h30 à 12h30	13h30 à 17h30		
Badminton	Gymnase clg J.BRUNET 2 rue R. SCHUMAN 84000 AVIGNON 04 90 82 21 95								
site		7h30 à 16h00		7h30 à 16h00		7h30 à 18h00		7h30 à 16h00	
jurys		8h à 16h00		8h à 16h00		8h à 18h00		8h à 16h00	
candidats		8h30 à 12h30	13h30 à 15h30	8h30 à 12h30	13h30 à 15h30	8h30 à 12h30	13h30 à 17h30	8h30 à 12h30	13h30 à 15h30
Athlétisme (3 x 500) - Jury 1	Stade de Coubertin collège Jules Verne 8 avenue de Coubertin 84310 LE PONTET 04 90 03 15 77							<i>Repli</i>	<i>Repli</i>
site				8h à 16h		8h à 17h		8h à 17h	
jurys				8h à 12h	13h30 à 16h	8h à 12h	13h30 à 17h	8h à 12h	13h30 à 17h
candidats				8h30 à 12h	13h30 à 15h30	8h30 à 12h	13h30 à 16h30	8h30 à 12h	13h30 à 16h30
Athlétisme (3 x 500) Jury 2	Stade LA MARTELLE collège TAVAN 84140 MONTFAVET 04 90 32 26 93							<i>Repli</i>	<i>Repli</i>
site				8h à 17h		8h à 17h		8h à 17h	
jurys				8h à 12h	13h30 à 17h	8h à 12h	13h30 à 17h	8h à 12h	13h30 à 17h
candidats				8h30 à 12h	13h30 à 16h30	8h30 à 12h	13h30 à 16h30	8h30 à 12h	13h30 à 16h30
Athlétisme (3 x 500) Jury 3	Stade GILLARDEAUX 12 route de Tarascoin 84000 AVIGNON 04 90 87 04 82							<i>Repli</i>	<i>Repli</i>
site				8h à 12h		8h à 17h		8h à 17h	
jurys				8h à 12h		8h à 12h	13h30 à 17h	8h à 12h	13h30 à 17h
candidats				8h30 à 12h		8h30 à 12h	13h30 à 16h30	8h30 à 12h	13h30 à 16h30
Epreuve adaptée natation	Piscine REYNE (MISTRAL) rue Velouterie 84000 AVIGNON 04 90 86 23 13								
site					14h à 17h				
jurys					14h à 17h				
candidats					14h à 17h				
Epreuve adaptée ASDEP	Dojo du gymnase LA MARTELLE collège TAVAN 84140 MONTFAVET 04 90 32 26 93								
site					13h30 à 17h				
jurys					13h30 à 17h				
candidats					14h à 17h				

DEMI-FOND - 3 X 500 mètres - en cas d'intempéries une session de repli a été fixée le vendredi 6 mai 2011

TENNIS DE TABLE - pour l'épreuve se déroulant au GYMNASSE ST CHAMAND il convient de mettre en place l'ensemble des tables du site

SAUVETAGE - il convient de mettre à disposition les matériels suivants: mannequin le plus léger dont la piscine dispose, obstacles en immersion

**BACCALAUREAT 2011 - EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
PLANNING DES EPREUVES PONCTUELLES FACULTATIVES
CENTRES D'EXAMEN DE VAUCLUSE**

APSA	SITE SPORTIF	Lundi 11 avril		Mardi 12 avril		Jeudi 14 avril	
		Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
BASKET-BALL	Gymnase PRADAYROL Route de St-Saturnin 84270 VEDENE 04 90 23 38 08						
site		7h à 17h		7h à 13h		7h à 13h	
jury		7h30 à 17h		7h30 à 13h		7h30 à 13h	
candidats		8h à 12h	14h à 16h	8h à 12h		8h à 12h	
NATATION	Piscine Jean CLEMENT Chemin de la Martelle 84140 MONTFAVET 04 90 31 38 73						
site		7h30 à 12h	14h à 17h				
jury		7h30 à 12h	14h à 17h				
candidats		8h à 12h	14h à 17h				
DANSE	Gymnase clg ST-EXUPERY Chemin de la Roquette 84370 BEDARRIDES 04 90 33 18 57						
site		8h à 17h 15		7h30 à 17h 15		7h30 à 17h 15	
jury		8h à 17h 15		7h30 à 17h 15		7h30 à 17h 15	
candidats		10h30 à 12h30	14h à 17h15	7h30 à 12h30	14h à 17h15	7h30 à 12h30	14h à 17h15
ESCALADE	Gymnase clg/lyc MISTRAL 37 rue d'Annanelle 84023 AVIGNON 04 90 80 45 00						
site		9h à 17h		8h à 17h		8h à 17h	
jury		9h à 17h		8h à 17h		8h à 17h	
candidats		<i>non convoqués</i>		8h à 12h	13h à 17h	8h à 12h	13h à 17h
2 x 150 m HAIES	Stade GILLARDEAUX 12 route de Tarascoin 84000 AVIGNON 04 90 87 04 82					REPLI	
site		8h à 17h		8h à 12h		8h à 17h	
jury		8h à 17h		8h30 à 12h		8h à 17h	
candidats		9h à 12h	14h à 17h	9h à 12h		9h à 12h	14h à 17h
JUDO	LA PLAINE SPORTIVE Chemin Lucette 84700 SORGUES 04 90 83 19 47						
site		8h à 17h		8h à 12h			
jury		8h à 17h		8h à 12h			
candidats		8h30 à 12h	14h à 17h	8h30 à 12h			



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



Avignon, le 7 mars 2011

L'inspecteur d'académie
directeur des services départementaux
de l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants

s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
s/c de Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'éducation nationale

INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE

IEN ADJOINT A IA

Dossier suivi par
Christophe MARQUER
Téléphone

04 90 27 76 69

Fax

04 90 82 96 18

Méi.

ce.avignon-adjointia

@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers

84077 Avignon

Objet : organisation des stages de remise à niveau (vacances de printemps 2011)

Certains élèves de CM1 et CM2 rencontrent des difficultés importantes dans la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul, susceptibles de compromettre leurs chances de réussite au cycle 3 et de rendre difficile leur adaptation ultérieure au collège. L'évaluation CM2 de janvier 2011 a également permis d'identifier des élèves maîtrisant moins d'un tiers des items en français ou en mathématiques. Tous ces élèves nécessitent une attention renforcée et une prise en charge personnalisée. Ils doivent être les premiers bénéficiaires des stages de remise à niveau organisés pendant les prochaines vacances de printemps. Comme l'an dernier, ils seront pris en charge par petits groupes de 2 à 6 par un enseignant volontaire à raison de 5 séances de 3 heures chacune.

Dès à présent et avant le 24 mars 2011, les enseignants de CM1-CM2 proposent ce dispositif aux parents ou aux représentants légaux des élèves ainsi identifiés. A cette fin, ils peuvent utiliser le courrier-type et l'imprimé joints en annexe. Les éléments ainsi recueillis sont communiqués au directeur de l'école qui les transmet, pour le 31 mars 2011, à l'inspecteur de la circonscription chargé de la coordination du dispositif.

Avant le 31 mars 2011, les enseignants intéressés par la prise en charge d'un groupe d'élèves se manifestent directement par courrier électronique auprès de leur inspecteur de l'éducation nationale. Ils s'adressent à celui-ci pour obtenir toutes précisions complémentaires sur les modalités d'organisation et de rémunération du service.

.../...



2/2

A partir des éléments recueillis, l'inspecteur arrête en concertation l'organisation du dispositif dans sa circonscription. Il informe les directeurs des écoles et les maires des communes des stages qui s'y tiendront. Chaque enseignant retenu pour prendre en charge un groupe reçoit une lettre de mission de son inspecteur de circonscription. Les familles sont destinataires, sous couvert du directeur d'école, d'un courrier de l'IEA confirmant l'inscription de l'élève et indiquant le lieu de la session et l'emploi du temps précis le concernant.

Afin de vous doter de ressources adaptées, vous pourriez utilement vous reporter au site Eduscol : www.eduscol.education.fr/cid55110/ressources-pour-l-ecole-primaire.html

A l'issue du stage, chaque enseignant réalise un bilan concis du travail réalisé et des progrès observés chez les élèves pris en charge, à destination de leur enseignant habituel.



Bernard LELOUCH

P.J : Courrier-type destiné aux parents
Notice de pré-inscription



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



Avignon, le 7 mars 2011

**INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE**

Madame, Monsieur,

IEN ADJOINT A IA

Vous avez un enfant scolarisé en CM1 ou CM2 et, comme vous, je souhaite avec son enseignant qu'il réussisse au mieux en français et en mathématiques afin d'aborder ensuite la scolarité au collège dans les meilleures conditions possibles. Pour mieux aider les élèves, l'Education Nationale organise à leur intention une aide individualisée par petits groupes de 2 à 6 élèves pendant les prochaines vacances de printemps.

Il apparaît que votre enfant pourrait utilement bénéficier de cette aide organisée dans les écoles au cours de la période du 18 au 29 avril 2011 pour une durée de 15h réparties sur cinq demi-journées. Les interventions supplémentaires d'une durée de 3 heures chacune auront lieu dans l'école actuellement fréquentée par votre enfant ou dans une école voisine si les effectifs le justifient.

Dossier suivi par
Christophe MARQUIER
Téléphone
04 90 27 76 69
Fax
04 90 82 96 18
Mél.
ce.avignon-adjointia
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiérs
84077 Avignon

Dans un premier temps, je vous demande de faire connaître votre réponse de principe à l'aide de l'imprimé joint qui sera retourné le plus rapidement possible à l'enseignant de la classe de votre enfant, et en tout état de cause avant le 31 mars 2011. Après réception de votre accord, vous serez destinataires, avant le début des vacances de printemps, d'un courrier vous confirmant l'inscription de votre enfant, précisant les lieux, jours et horaires des cours ainsi que le nom de l'enseignant qui en assurera la charge.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Bernard LELOUCH
Inspecteur d'Académie,
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale

Notice de pré-inscription aux stages de remise à niveau organisés pendant les vacances de printemps (période du 18 au 29 avril 2011)

(partie à remplir par l'enseignant de l'élève)



2/2

Nom de l'école :

Commune de l'école :

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Motif de la proposition d'inscription :
Eléments à travailler en français :

Eléments à travailler en mathématiques :

(partie à remplir par l'un des parents ou responsables légaux de l'élève)

Je soussigné,
Nom :

Prénom :

Qualité : père - mère - .. représentant légal... *(rayer les mentions inutiles)*

Souhaite - **ne souhaite pas** *(rayer la mention inutile)*

que mon enfant participe aux cours de soutien organisé par l'Education Nationale pendant la période de vacances du 18 au 29 avril 2011.

J'ai bien pris note qu'il ne s'agit ici que d'une pré-inscription et que si j'ai donné mon accord, je recevrai un courrier de confirmation avant les vacances de printemps qui me précisera l'organisation pratique des cours pour mon enfant.

A.....le.....mars 2011

Signature :

Merci d'indiquer un numéro de téléphone qui permettrait de vous contacter en cas d'urgence :

A RETOURNER A L'ENSEIGNANT DE LA CLASSE AVANT LE JEUDI 31 MARS 2011



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



Avignon, le 7 mars 2011

**INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE**

Madame, Monsieur,

IEN ADJOINT A IA

Vous avez un enfant scolarisé en CM1 ou CM2 et, comme vous, je souhaite avec son enseignant qu'il réussisse au mieux en français et en mathématiques afin d'aborder ensuite la scolarité au collège dans les meilleures conditions possibles. Pour mieux aider les élèves, l'Education Nationale organise à leur intention une aide individualisée par petits groupes de 2 à 6 élèves pendant les prochaines vacances de printemps.

Il apparaît que votre enfant pourrait utilement bénéficier de cette aide organisée dans les écoles au cours de la période du 18 au 29 avril 2011 pour une durée de 15h réparties sur cinq demi-journées. Les interventions supplémentaires d'une durée de 3 heures chacune auront lieu dans l'école actuellement fréquentée par votre enfant ou dans une école voisine si les effectifs le justifient.

Dossier suivi par
Christophe MARQUIER
Téléphone
04 90 27 76 69
Fax
04 90 82 96 18
Mél.
ce.avignon-adjointia
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiérs
84077 Avignon

Dans un premier temps, je vous demande de faire connaître votre réponse de principe à l'aide de l'imprimé joint qui sera retourné le plus rapidement possible à l'enseignant de la classe de votre enfant, et en tout état de cause avant le 31 mars 2011. Après réception de votre accord, vous serez destinataires, avant le début des vacances de printemps, d'un courrier vous confirmant l'inscription de votre enfant, précisant les lieux, jours et horaires des cours ainsi que le nom de l'enseignant qui en assurera la charge.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Bernard LELOUCH
Inspecteur d'Académie,
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale

Notice de pré-inscription aux stages de remise à niveau organisés pendant les vacances de printemps (période du 18 au 29 avril 2011)

(partie à remplir par l'enseignant de l'élève)



2/2

Nom de l'école :

Commune de l'école :

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Motif de la proposition d'inscription :
Eléments à travailler en français :

Eléments à travailler en mathématiques :

(partie à remplir par l'un des parents ou responsables légaux de l'élève)

Je soussigné,
Nom :

Prénom :

Qualité : père - mère - .. représentant légal... *(rayer les mentions inutiles)*

Souhaite - **ne souhaite pas** *(rayer la mention inutile)*

que mon enfant participe aux cours de soutien organisé par l'Education Nationale pendant la période de vacances du 18 au 29 avril 2011.

J'ai bien pris note qu'il ne s'agit ici que d'une pré-inscription et que si j'ai donné mon accord, je recevrai un courrier de confirmation avant les vacances de printemps qui me précisera l'organisation pratique des cours pour mon enfant.

A.....le.....mars 2011

Signature :

Merci d'indiquer un numéro de téléphone qui permettrait de vous contacter en cas d'urgence :

A RETOURNER A L'ENSEIGNANT DE LA CLASSE AVANT LE JEUDI 31 MARS 2011